

Plouhinec

Le Mag

Entretien du chenal et travaux de la cale Saint Julien

Dossier Enfance et jeunesse



10 Cap Sizun Animation



13 Résidence "Les hauts du port"



Justmycoocking
14



15 Les expos en mairie

L'édito	3
L'été à Plouhinec	4
Enfance et Jeunesse	6
Le bien-être des jeunes à Plouhinec	
Actus	12
Actions sociales	13
Économie	14
Expos	15
Budget 2016	16
Les principaux investissements	
Travaux portuaires	18
Entretien du chenal et reconstruction de la cale	
3 questions à 2 élus	20
La tribune de la minorité	21
État civil	23
L'agenda	24



La cale St Julien 19

Bulletin Municipal de Plouhinec N°6/ Juin 2016
Propriétaire : commune de Plouhinec
Rue du Général de Gaulle – 29780 PLOUHINEC
Directeur de publication : Bruno LE PORT
Conception : Création Graphique – 02 98 82 13 74
Imprimerie : Cloître
Dépôt légal n°38. Edité à 2 700 exemplaires
Crédits photos : Mairie de Plouhinec.
Tous droits réservés. Marilynne AUTRET, Françoise BOUGUYON, Cyril GRILLOT, Marie-Ange HÉLOU

Renforcer, enrichir l'identité de Plouhinec

Chers administrés,

Notre homonymie avec la commune morbihannaise Plouhinec n'est pas toujours simple et peut créer, au quotidien, des situations compliquées et cocasses pour La Poste, les banques, les livreurs, les touristes... C'est pourquoi, alertés par de nombreux Plouhinécois, nous souhaitons faire évoluer le nom de la commune. Il ne s'agit surtout pas d'amputer Plouhinec de son identité toponymique, mais de la renforcer et de l'enrichir.

Il faut savoir que la démarche à mettre en œuvre est très encadrée et le Conseil d'État ne l'autorise que pour deux raisons. L'une d'entre elles, et qui nous concerne, est le souhait d'éviter un risque sérieux d'homonymie avec une ou plusieurs autres communes, dont l'appellation est identique.

Aussi, nous vous invitons à vous exprimer et à nous faire part de vos idées. Pour cela, nous sommes à votre écoute en mairie ou vous pouvez utiliser la page prévue à cet effet à la fin du bulletin municipal.

Je vous souhaite un agréable été, profitez de toutes les animations qu'offre le Cap Sizun.

Yves THOMAS et l'équipe municipale



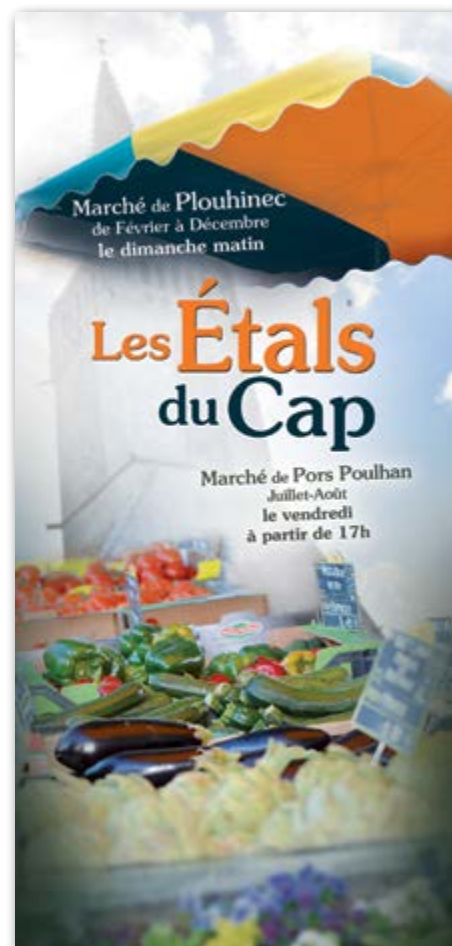
L'été à Plouhinec

Les marchés, des lieux de rencontres et d'échanges

Pendant l'été, deux marchés sont organisés chaque semaine par l'association « Les étals du Cap » à Plouhinec. Rendez-vous le dimanche matin place de l'office de tourisme, et le vendredi soir à partir de 17h à Pors Poulhan.

Pour bien commencer le week-end, le marché du vendredi à Pors Poulhan, dans un cadre magnifique avec : producteur d'agneaux, couscous à emporter, huîtres, fruits de saison, poulets, jambons cuits, charcuterie bretonne, pains et pâtisseries artisanales, spécialités corses, fromages, foie gras, pâtés, olives, fruits secs, épices, cuisine créole, vin, produits bretons aux algues, artisan vannerie, créateurs et exposants de bijoux, tricots, couture, sacs, chapeaux, jeux et jouets pour enfants, produits de beauté etc.

Le dimanche matin, un marché de qualité avec : poulets rôtis fermiers de plein air, porcs, agneaux, fruits et légumes, pains et pâtisseries bretonnes, spécialités corses, jambons, fromages, pâtés et foies de Dordogne, thé, café, confitures artisanales plats cuisinés tels que couscous, olives, tapenades, fruits secs et épices et produits de la mer suivant disponibilités.



Renseignements : 06 06 73 96 02
lesetalsducap@free.fr
facebook lesetalsducap

Tournoi de tennis

Le Tennis Club du Cap Sizun anime Kersiny cet été en organisant 2 événements. Le tournoi d'été du Cap Sizun – Catégorie Messieurs (limité à 15/1) aura lieu du 4 au 10 juillet 2016 et le Beach Tennis, tournoi ouvert à tous, en double dames et double messieurs aura lieu le samedi 9 juillet.

Renseignements : kevin.rozec@laposte.net
06 67 36 27 35



Les traditionnels soupers du pêcheur de l'ASP

Les 23 juillet et 6 août prochains sur le port de Poulgoazec, les convives pourront, comme chaque année, déguster du thon et des sardines grillées accompagnés de "patates" à l'eau, de la soupe de poisson, du calamar avec riz, des langoustines, des moules, des saucisses-merguez avec frites sans oublier les traditionnelles crêpes et le far breton. Bal populaire animé par Dédé FÉREZOU. À noter : l'accès sur la fête est gratuit.

Le concours de l'éphémère

Le mardi 26 juillet et le mardi 9 août à 14h, participez aux concours de l'éphémère, concours d'œuvre d'art sur le sable avec des éléments glanés sur la plage (algues, galets, coquillages...). Ce concours, ouvert à tous et totalement gratuit, aura lieu sur la plage de Gwendrez. Pour réserver, contactez l'office de tourisme de Plouhinec.

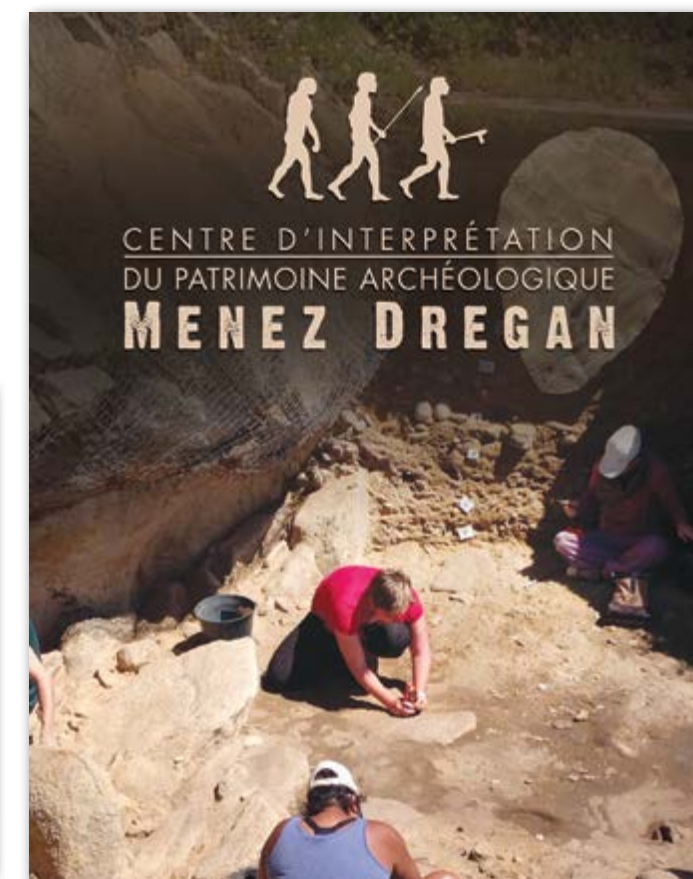
Les visites de la criée

Tous les lundis à 14h et les jeudis à 14h30, les visites de la criée de Poulgoazec permettent de découvrir le monde de la pêche professionnelle, les différents bateaux dans le port de Plouhinec-Audierne et les poissons et crustacés qui arrivent à la criée pour la vente de l'après-midi.



Plouhinec au temps de la préhistoire

Tous les mercredis à 14h30 et les vendredis à 10h30, la visite guidée de Menez Dregan permet de découvrir comment vivaient nos ancêtres durant la préhistoire (au paléolithique et au néolithique). Pour participer aux visites, la réservation est obligatoire auprès de l'office du tourisme de Plouhinec.



Danses bretonnes

L'association de danses bretonnes AR C'HAB E TANSAL propose des soirées d'initiation aux danses à toutes les personnes souhaitant participer aux nombreux Festou-Noz proposés durant la période estivale et surtout désireuses de voir comment l'association contribue à faire découvrir la culture bretonne dans notre belle région. Toutes ces séances sont gratuites. Elles ont lieu sur le parking de la salle omnisport de Plouhinec et sont ouvertes à tous. Rendez-vous les mercredis 13, 20 et 27 juillet et les mercredis 3, 10 et 17 août de 20h30 à 22h30.



Pour en savoir plus sur ces événements, contactez l'office du tourisme au 02 98 70 74 55, par mail contact@plouhinec-tourisme.com ou sur le site internet : www.plouhinec-tourisme.com

Enfance-jeunesse :

des services complets proposés par des structures de qualité

L'année scolaire 2015-2016 se termine ! Une année riche pour les jeunes Plouhinecois grâce au travail des professionnels et des bénévoles de l'ensemble des structures municipales et associatives qui leur permet de grandir, d'évoluer, de mener des projets, de se détendre, de s'amuser. Bref, de bien vivre à Plouhinec.



Contact : coordination.plouhinec@gmail.com

LES SERVICES ENFANCE-JEUNESSE

Le secteur enfance-jeunesse représente un enjeu d'avenir pour la commune de Plouhinec. Le service enfance-jeunesse de la mairie est constitué de 2 pôles : la crèche (8 agents) et l'école (15 agents) et concerne plus de 200 enfants. Afin de créer du lien et proposer une offre de qualité aux familles, un poste de coordinatrice enfance-jeunesse a été créé l'été dernier par l'équipe municipale et est occupé depuis septembre 2015 par Caroline FABIN-LE MEN.

Le but de la coordination est de faciliter les échanges, les synergies et les complémentarités entre les acteurs en lien avec les enfants, de répondre au mieux aux besoins des jeunes et de leurs familles et de mener une politique enfance-jeunesse adaptée aux enjeux du territoire. Mais l'objectif primordial est de permettre la découverte, la rencontre, la collaboration et l'émergence de dynamiques communes de travail. Comme par exemple la collaboration crèche-école sur le dossier restauration, les passerelles bibliothèque-école-crèche, la mise en place des spectacles des Semaines Petite Enfance inter-structures...

Au quotidien cette fonction de coordination se décline en plusieurs axes de travail : un axe d'encadrement de l'équipe de l'école des

Ajoncs, un axe de supervision des activités du multi-accueil, et un axe d'animation du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes).

En janvier 2016, le poste a été complété par une dimension communautaire soulignant l'importance du lien avec les autres acteurs socio-économiques du territoire. En effet, dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse 2015/2018 soutenu par la CAF, une collaboration s'est mise en place avec Bertrand VAIDIE (coordinateur communautaire) afin de mener une réflexion et un travail commun sur les points suivants :

- établir des passerelles entre les Associations de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), l'école et la crèche ;
- favoriser la mise en œuvre d'un éventuel Lieu d'Accueil Enfant Parent (LEAP) ;
- assurer le pilotage d'un groupe de travail sur le handicap ;
- élaborer une brochure généraliste d'information en direction des familles et des services Petite Enfance ;
- mettre en œuvre les Semaines Petite Enfance ;
- mener une réflexion sur une supervision commune crèche/halte-garderie ;
- participer aux réunions de coordination.

LA CRÈCHE

La crèche de Plouhinec, ouverte à tous, se veut être un lieu de vie, d'échanges, de rencontres, où les 20 enfants accueillis, âgés de 10 semaines à 3 ans, vont pouvoir faire l'expérience de la vie en collectivité et de la séparation d'avec leurs parents. Et ce, en toute sécurité, puisqu'accompagnés d'une équipe éducative formée à la psychologie chez le jeune enfant dans un espace adapté et bienveillant.

Le projet pédagogique de la crèche se construit autour des notions de plaisir, respect, individualité, convivialité afin de permettre à chaque enfant de se construire et de s'épanouir pleinement tant sur le plan physique, psychologique que social. Dans un souci d'amélioration de la qualité d'accueil, l'équipe, en ce début d'année, a participé à deux journées de formation autour de l'accueil de l'enfant porteur de handicap. Ce travail s'est effectué en lien avec l'équipe de Ti-Câlins et l'animatrice du Réseau d'Assistants Maternelles (RAM) de Douarnenez. Toujours pour créer du lien entre les secteurs Petite Enfance du Territoire, des ateliers d'éveil sont également mis en place avec les assistantes maternelles et l'animatrice du RAM du Cap Sizun. Enfin, à la crèche, les enfants vivent au fil des saisons et découvrent le monde qui les entoure au travers des sorties : galette des rois à l'Établissement d'Hébergement des Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), carnaval avec Ti-Câlins, chasse aux œufs...

La crèche propose deux types d'accueil.

L'accueil régulier : il s'agit d'un accueil hebdomadaire, de type « crèche », qui nécessite l'établissement d'un contrat pour une durée déterminée définissant le nombre de jours d'accueil et/ou le nombre d'heures réservées, en fonction des besoins des parents. Le paiement est mensualisé.

L'accueil occasionnel : il s'agit d'un accueil ponctuel non programmé sur l'année, puisque les réservations se font d'une semaine sur l'autre, en fonction des disponibilités de la structure. Le paiement se fait en fonction des créneaux réservés par la famille.

Le tarif appliqué aux familles dépend des ressources du foyer et du nombre d'enfants à charge.

Renseignements :

Ouverture du lundi au vendredi, de 7h à 19h

Permanence de la directrice : mardi et jeudi en journée et vendredi matin

Toute demande d'inscription se fait à la crèche sur constitution d'un dossier d'inscription, présenté en commission d'attribution des places, qui se réunit deux fois par an.



« Les Petits Korrigans »
rue des écoles - 29780 Plouhinec
02 98 70 89 93
petitskorrigans@wanaddoo.fr

L'ÉCOLE DES AJONCS

Le projet intergénérationnel :

les rencontres entre les enfants des TAP de l'école des Ajoncs et les personnes âgées de l'EHPAD de Plouhinec.

De février à juin dans le cadre des TAP, les enfants du groupe scolaire « les Ajoncs » se déplacent à tour de rôle une fois par mois à l'EHPAD de Plouhinec pour rencontrer les personnes âgées. La rencontre de ces deux « univers » permet de rompre l'isolement social des personnes âgées et de sensibiliser les enfants à la continuité de la vie en composant avec le phénomène du vieillissement de la population, et en sensibilisant les enfants au cycle de la vie. Ainsi, les enfants ont l'occasion de côtoyer des personnes âgées et peuvent acquérir des compétences sur le « comment être » à l'extérieur. Les objectifs de ces rencontres sont multiples. Elles favorisent le lien social entre les générations et permettent aux enfants de partager un moment de détente et de convivialité avec les personnes âgées, de découvrir d'autres personnes, d'autres lieux, de nouvelles relations et de s'ouvrir sur l'extérieur. Ce projet intergénérationnel est également très enrichissant pour les professionnels des deux structures et contribue à la valorisation du savoir-faire, savoir-être des personnes âgées.

Exposition de photo : Armelle LE COQ, artiste photographe, s'est proposée de nous accompagner dans cette démarche afin de valoriser ces rencontres. Ses photos seront exposées en fin d'année : du 11/06 au 5/07 dans le hall de l'école, du 6/07 au 31/08 à l'EHPAD, du 01/09 au 31/09 à la mairie.



Le restaurant scolaire des Ajoncs :

les enjeux de la pause méridienne d'1h30

Un projet de service global (crèche et école), une pause méridienne d'une heure trente, des aménagements des locaux, du personnel compétent et en nombre suffisant, la posture éducative du personnel permettent un accueil de qualité au restaurant scolaire des Ajoncs.

Bien accueillir

C'est d'abord proposer un espace bien agencé et réfléchi : des salles à manger agréables, confortables pour les enfants et fonctionnelles pour le personnel. Les enfants sont répartis dans 3 réfectoires sur 2 services. Les enfants de maternelle mangent toujours au premier service dans le même réfectoire. Les autres enfants quand à eux ont le choix du 1^{er} ou 2^{ème} service, le placement à table est guidé par les professionnels sur des tables d'âges mélangés.



Bien nourrir

Depuis octobre 2015, l'équipe de cantine travaille activement (formation, réunions, réflexions...) au réajustement du plan alimentaire permettant ainsi de proposer une alimentation riche et variée grâce à des menus équilibrés avec des produits de saisons. Le travail fait par l'ensemble de l'équipe pour favoriser la mise en appétit et l'éveil au goût est important. Le personnel porte une attention particulière au niveau d'appétit de chaque enfant, à leur réticences vis-à-vis de certains aliments et les accompagnent en les incitant, sans forcer, à goûter.

Bien éduquer

Le temps de repas contribue à l'apprentissage de la vie en groupe, à l'éducation alimentaire mais aussi à l'autonomie, à la responsabilisation et l'entraide. Le respect des règles permet aux grands et aux petits de vivre des moments de partage et de plaisir !

La question du bruit

Plusieurs actions ont permis de réduire considérablement cette nuisance. Tout d'abord, la mise en place de caoutchouc sur les pieds des chaises, ensuite le remplacement des récipients en métal par des récipients plastiques pour le débarrassage, le ton de voix des adultes, la réorganisation des réfectoires et des services, les échanges adultes/enfants...

L'aide aux devoirs

Depuis plusieurs années, une aide aux devoirs après le temps scolaire est proposée aux enfants de l'école des Ajoncs. Les enfants peuvent bénéficier de cette aide deux fois par semaine, le lundi et le jeudi du mois de septembre au mois de juin. L'objectif de l'aide aux devoirs est d'aider au mieux les enfants et de répondre à un besoin réel des parents qui travaillent et peuvent finir tard. Cette aide est apportée par sept bénévoles qui donnent de leur temps pour aider les enfants avec beaucoup de patience et d'écoute.

50 enfants en classe de neige à Giron

Du 27 février au 5 mars 2016, les élèves de CM1 et de CM2 encadrés par deux enseignants, Claude LE QUÉRÉ et Jocelyn DENIZOT, et six accompagnateurs, sont partis en classe de neige dans le Jura. Ce voyage, financé par la municipalité (9 200 €), par l'APE (4 500 €), par le comité de jumelage (1 200 €), et par les parents (150 € par enfant), a permis aux enfants de découvrir les nombreuses activités proposées à la montagne : initiation au ski nordique, randonnées en raquettes, balades avec chiens de traîneaux, construction d'igloos, batailles de boules de neige, découverte de la faune et de la flore de montagne (épicéa, sapin, traces d'animaux...), découverte de mets locaux (morbier, comté, saucisse de Morteaux, morbiflette...). Logés dans le chalet de la Fauconnière à Giron, les élèves y ont également reçu la visite du comité de jumelage d'Arbent. Un blog a été créé pour les parents : <http://lesajoncsplouhinec eklablog.com>





LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Depuis septembre 2015, le Conseil Municipal des Jeunes a pris ses marques et trouvé des repères de fonctionnement. Il a fallu apprendre à se connaître, travailler ensemble, se mettre d'accord pour remplir les objectifs d'un CMJ.

Le CMJ a pour objectifs de permettre aux jeunes de participer à la vie de la commune et de favoriser la mise en œuvre des projets. Il doit également permettre aux jeunes élus de développer l'expression par le dialogue, d'apprendre et de pratiquer le civisme et la citoyenneté tout en agissant pour améliorer le bien-être sur l'ensemble de la commune.

La première action de collecte de matériel et fourniture pour le 4LTrophy a remporté un joli succès grâce à la mobilisation de tous, notamment Mmes SAFFRÉ et LE BORGNE de Locquéran, Mr LE BARS de Notre Dame de Roscudon à Pont Croix, Mme DOLLÉ et la 3^{ème} B de St Joseph à Audierne, Mr et Mme FABRY (pharmacie), les associations sportives (haltérophilie, hand ball, tennis...). Les pilotes Elsa DUNET et Alexandre CORNET ont convoyé plus de 200kg de matériel jusqu'au Maroc.

Pour les actions à venir, l'idée est d'avancer sous formes de commissions sur deux projets simultanément : une commission « parcours sportif » et une commission « événementiels ».

LE GAPAS

Le Groupe Associatif de Pédagogie et d'Animation Sociale (GAPAS) est une association agréée Jeunesse et Éducation Populaire et Accueil Collectif de Mineurs (ACM) par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS). Le GAPAS propose des animations et accompagne les projets de jeunes de 12 à 18 ans du Cap-Sizun. La toute première mission de l'association est de créer une dynamique de projets qui lie les jeunes à leur territoire dans le cadre de la politique jeunesse de la Communauté de Communes du Cap-Sizun. Faisant partie d'un regroupement associatif régional, le GPAS (Groupement de Pédagogie et d'Animation Sociale), nous évoluons sur l'ensemble du Cap-Sizun, bien que notre bureau soit situé à Plouhinec.

Notre objectif est de favoriser l'implication des jeunes sur des projets dans le cadre de leur temps libre. Nous ne sommes pas un système de garde mais bien un intermédiaire, un passeur entre des jeunes et des passionnés, professionnels ou non, qui veulent faire découvrir leur univers. Afin que tous puissent profiter des mêmes opportunités, l'adhésion à l'année ne coûte qu'un euro et les activités peuvent être gratuites ou atteindre un montant limité à 3-4 euros.

De plus nous allons chercher les jeunes chez eux et les ramenons à leur domicile pour faciliter leurs déplacements sur tout le Cap-Sizun. Nous évoluons avec des petits groupes, environ 5 ou 6 jeunes, pour faciliter l'interaction et les réactions entre jeunes, et avec les différentes personnes que nous pouvons rencontrer.

Nous organisons des activités le mercredi après-midi, le vendredi soir, et le samedi – hors vacances scolaires ; et du lundi au vendredi lors des vacances scolaires. Divers séjours d'échanges et de découvertes sont également organisés pendant l'année.

Pour les plus grands le GPAS propose également des formations BAFA (Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur), afin d'encadrer des jeunes en Accueils Collectifs de Mineurs..

Pour plus d'informations :
09 50 47 59 97 / 06 80 78 62 33
gpascapsizun@free.fr - bureau : GAPAS CAP SIZUN
Centre Nautique (Anse de Poulgoazec) Plouhinec



LES SEMAINES PETITE ENFANCE

Les semaines petite enfance ont lieu tous les ans sur le territoire et réunissent toutes les structures petite-enfance. Elles sont organisées conjointement par la CAF, Très Tôt Théâtre et la Communauté de Communes. Elles ont plusieurs objectifs : développer la diversité des propositions artistiques dans les structures, soutenir les professionnels en facilitant l'ouverture à la culture et au spectacle

vivant, soutenir la parentalité, créer une dynamique partenariale. Cette année, chaque atelier était complet. Ils ont permis de créer un bel élan ainsi que de beaux échanges entre les familles et les professionnels du secteur et du territoire voisin.

CAP SIZUN ANIMATION

Depuis maintenant 25 ans, une équipe de professionnels se met au service des enfants et de leurs familles afin de leurs permettre de grandir et de prendre une place dans notre monde d'adulte. Ce ne sont pas moins de 6 permanents et une dizaine de vacataires différents au maximum qui proposent aux enfants loisirs, détente tout en satisfaisant leur curiosité.

Durant les vacances de printemps, les enfants ont été accueillis dans les centres de loisirs de Cap Sizun Animation, et ont pu participer à deux stages multi-sports et d'équitation. Les enfants du centre de loisirs de Cap Sizun Animation ont créé leur potager, voici leur récit :

« On a fabriqué un potager. Ça ce passe dans la serre, on gratte la terre pour pouvoir mettre des légumes. Les filles ont arrosé la terre. On a visité les serres de Ty Varlen. La dame nous a expliqué plein de choses sur les plantes et les légumes. Elle nous en a donné plein pour les mettre dans notre serre. Pour notre jardin, on a fait un hôtel à insectes avec des tiroirs. »

Pour cet été : nouveaux stages, camps et traditionnels centres de loisirs.
Renseignement : 02 98 70 41 10



Rose ayant reçu son doudou Minig.

LE DOUDOU « MINIG »

Pour célébrer les naissances, l'équipe municipale offre un cadeau aux nouveaux Plouhinecois : un doudou appelé « Minig ». Cette peluche blanche, équipée d'une écharpe où une hermine et le logo de la ville ont été brodés, est une marionnette blanche, à la truffe noire. Cette création est 100 % bretonne puisque celle-ci est fabriquée à l'entreprise Mailou Tradition de Châteaubourg (35), à l'initiative du créateur Éric LEOST, un Quimpérois.

Des gommettes pour maîtriser l'affichage sur la commune

Pendant l'été de nombreuses affiches peuvent être mises en place dans les rues de la commune. Pour faire face à l'affichage sauvage notamment pour des manifestations qui n'ont pas lieu à Plouhinec, un dispositif est prévu.

Les associations ou structures privées devront demander une autorisation d'affichage en mairie. Les associations de Plouhinec ou d'ailleurs faisant une animation sur la commune auront un accord d'office. Pour les autres demandes les élus prendront la décision lors des réunions d'adjoints. En cas d'accord, l'association ou la structure privée communiquera le nombre de panneaux d'affichage prévu et



se verra remettre le nombre correspondant de gommettes à coller sur leurs affiches. Un listing d'accord par demandeur sera tenu en doublon en mairie. Si des panneaux sont installés sans gommettes, ils seront enlevés par les services techniques le jour suivant et jetés en déchetterie. Il est à noter également que les panneaux installés sont rarement ramassés. Il est donc demandé aux associations de les récupérer dès le lendemain de la manifestation organisée.

Contact : associations@ville-plouhinec29.fr

Révision allégée du Plan Local d'Urbanisme

Par délibération du 18 mai 2016 la commune vient de prescrire la révision allégée du Plan Local d'Urbanisme (PLU). En effet, la commune souhaite accompagner le développement des activités de la carrière située au nord de la commune, rue Xavier Grall. Actuellement le site d'extraction est en zone Nc (Non Constructible) au PLU de la commune, approuvé le 20 octobre 2011, mais l'exploitant de la carrière, l'entreprise LE PAPE, souhaite s'étendre sur la partie nord du site actuellement classé en zone A (Agricole). Il s'agit donc de reclasser une partie de cette zone A en zone Nc, afin de faciliter le développement de la carrière. Il s'agit d'un projet d'intérêt général,

à la fois par le maintien d'une activité économique sur la commune et par la production de matériaux qui seront utilisés localement. Ce reclassement de la zone A vers la zone Nc nécessite une révision allégée avec examen conjoint des services de l'État et des personnes publiques associées qui conduira à agrandir la zone Nc. La procédure à mettre en œuvre dans le cas présent est la révision conformément à l'article L 321-2 du code de l'environnement.

Un registre est ouvert en mairie aux fins de recueillir les remarques des administrés.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter le service d'Application du Droit des Sols en mairie : 02 98 70 87 33 ou par courriel : mairie@ville-plouhinec29.fr.

Tri des emballages : on vous simplifie la vie !

Depuis le 1^{er} juin, le Cap Sizun participe, ainsi que toutes les collectivités du sud Finistère, à une opération pilote d'éco-emballages. Vous pourrez ainsi déposer tous vos emballages dans les sacs jaunes.

Pour vous aider :

- 1/ C'est un emballage ? Déposez-le dans le sac jaune !
- 2/ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- 3/ Déposez vos emballages en vrac (non emboîtés) dans le sac jaune.



À recycler !

Dans le sac jaune : tous les papiers, les emballages en métal, en papier, en carton, bouteilles et flacons plastique et NOUVEAUTÉ, tous les autres emballages en plastique.

Quelques exemples d'emballages plastique à recycler : bouteilles, flacons de salle de bains, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, sacs plastiques, boîtes d'œufs...

Les papiers à recycler : livres, magazines, journaux, enveloppes, cahiers, prospectus.

Les sacs jaunes sont disponibles en mairie et dans les offices de tourisme.

Le verre (bouteilles, pots et bocaux) doit être déposé dans les conteneurs à verre.

Les textiles, vêtements, linge de maison, chaussures (liées par deux), même abîmés (mais propres et secs et placés en sacs bien fermés) peuvent être mis dans les conteneurs blancs Abi29, ils seront réutilisés ou recyclés en torchons ou isolants.

La résidence Les Hauts du Port



Situé rue Brossolette, dans un environnement calme et résidentiel, le programme neuf « Les Hauts du Port » propose neuf maisons à la vente. Ces T4 fonctionnels offrent une belle pièce de vie donnant sur le jardin exposé sud. Les futurs résidents disposeront également d'un jardin clos et aménagé ainsi qu'un garage. Les travaux sont en cours et la livraison est prévue pour le mois de décembre 2016. Ce programme respecte la norme RT2012.

Idéals pour une première acquisition, ces logements sont réservés aux ménages éligibles au dispositif de location-accession (PSLA). Après une phase locative, le propriétaire bénéficie des avantages suivants :

- **prix avec une TVA à 5,5 %**
- **exonération de la taxe foncière pendant 15 ans**
- **pas d'appels de fonds pendant les travaux**
- **sécurisation avec garantie de relogement**
- **éligible au Prêt à Taux Zéro plus (PTZ+) et au 1% logement (PEEC)**

Beaucoup de familles sont éligibles, sans le savoir au PSLA, et peuvent ainsi devenir propriétaires de leur logement en profitant de ces avantages. Un accompagnement par une conseillère commerciale d'AIGUILLON est proposé y compris dans la démarche de financement. Depuis le mois de juin, il est possible de visiter la maison témoin entièrement aménagée en prenant rendez-vous.

Ce programme comportera également 9 maisons (T3 plain-pied et T4) supplémentaires destinées à la location sous plafond de ressources. Elles seront disponibles dès le 1^{er} trimestre 2017.

Contact : AIGUILLON au 02 98 65 65 20

Le lotissement Anjela DUVAL

La commune a acquis le 12 décembre 2013, auprès de la société « LOGANE », les lots restants du lotissement Anjela DUVAL. Il s'agissait de 15 lots invendus sur les 31 prévus lors de la création du lotissement. À ce jour 5 lots sont déjà vendus. Il reste donc 10 lots disponibles de superficie variable, le lot le plus petit faisant 490 m² et le plus grand 796 m². Ces lots, vendus au prix de 28 € du m², disposent des réseaux d'eau, d'électricité, du téléphone et de l'assainissement collectif. Ce lotissement, très bien situé, est à proximité immédiate de la zone commerciale de Ty-Frapp et à moins d'un kilomètre du centre bourg et du groupe scolaire « Les Ajoncs ».

Par ailleurs, la commune a mis en place une aide aux primo accédants qui achètent au lotissement Anjela DUVAL et qui en font la demande. Elle est octroyée sous les conditions suivantes :

- Soit pour une personne seule de moins de 35 ans soit pour un couple ayant au maximum 70 ans à eux deux ;
- Habitants de PLOUHINEC ou d'ailleurs ;
- Sous conditions de ressources, le critère retenu étant le plafond d'octroi du PSLA ;
- Dans une limite de quatre dossiers par an.

L'aide est versée à la famille sur présentation de la première demande de fonds, faite par l'entreprise chargée de la construction.

Pour tout renseignement, merci de prendre contact en mairie : 02 98 70 87 33 – mairie@ville-plouhinec29.fr

Une pâtissière et une agricultrice s'installent à Plouhinec



Justmycooking

les créations sucrées et salées de Karine !

En juin 2015, Karine PERRIN a obtenu son CAP de pâtisserie en candidat libre. Ce diplôme lui permet de s'installer à son domicile et de créer « Justmycooking ». Karine vous propose de réaliser vos desserts et apéritifs. Que ce soit pour un dîner entre amis, un anniversaire, un mariage, un baptême, elle est à votre écoute pour répondre à vos attentes. Passionnée par la pâtisserie, elle réalise des entremets classiques, des gâteaux personnalisés en pâte à sucre, des décorations en feuille de sucre ou encore des mignardises et des mises en bouche salées... Karine vous propose de découvrir ses nombreuses créations directement sur son site Internet www.justmycooking.com et sur son profil facebook. Les réalisations se font uniquement sur commande, il n'y a pas de boutique.

Contact : 06 67 45 27 07
justmycooking@sfr.fr

Les vaches de Lesvenez

Fille d'un agriculteur de la commune, Ophélie LE GOFF s'est installée sur l'exploitation familiale depuis un an. Suite à différents voyages en France et à l'étranger, Ophélie a mûri le projet de créer un atelier de transformation laitière sur la ferme. C'est désormais chose faite, depuis peu elle y transforme le lait de ses vaches en yaourts, beurre, crème et crèmes glacées. Dans le même temps, une nouvelle race de vache fait son apparition sur la ferme : la jersiaise, une petite vache rustique, au regard de biche et produisant un lait idéal pour la transformation laitière. La jersiaise est une race qu'Ophélie avait connue suite à un stage agricole en Nouvelle-Zélande et pour laquelle elle avait eu un coup de cœur. Vous pouvez retrouver Ophélie entre autres aux horaires d'ouverture du magasin de la ferme. Des visites de l'atelier laitier seront organisées cet été. Pour plus de renseignements consulter la page Facebook de la ferme ou les panneaux aux abords de celle-ci.

Contact : Les vaches de Lesvenez
Lesvenez – 29780 Plouhinec
06 78 14 09 04
Page Facebook : Les vaches de Lesvenez



2^{ème} semestre 2016 3 plasticiens



Sylvain LE COQ (peintre) en juillet et août.

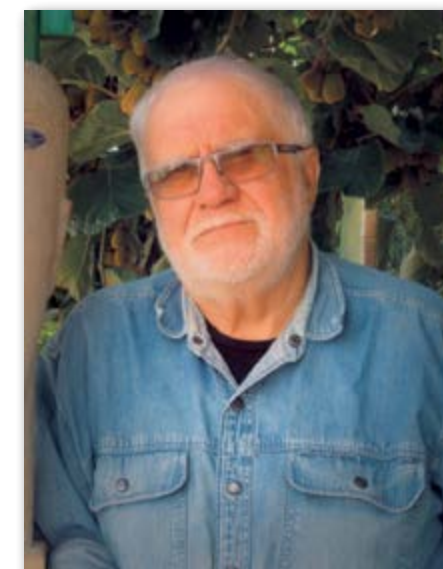
Sylvain LE COQ est diplômé des Beaux-Arts section peinture en juillet 1974. Son exposition s'intitule « Espaces imaginaires/temps vécus ». Les espaces imaginaires sont des paysages un peu oniriques qu'il essaie d'inventer et où il invite le spectateur. Mais il n'est plus tout à fait un jeune homme, la vie a laissé des traces... le futur l'interroge aussi, le montrer en peinture l'aide à vivre. La peinture abstraite, c'est un journal intime, on est seul avec soi-même. Et parfois il éprouve le besoin d'inviter des êtres humains, des nus féminins très académiques sur ses toiles.

Contact : 06 87 53 07 85 / sylvain.lecoq@wanadoo.fr

Gérard LAURO (sculpteur) en septembre et octobre.

Gérald LAURO est venu en Bretagne à la retraite. Ancien cadre en psychiatrie, il a découvert la céramique au cours de sa participation à un atelier thérapeutique dans l'hôpital où il exerçait sa fonction. Séduit par les arts du feu, il commença un apprentissage aux Beaux-arts de Clermont-Ferrand aux cours pour adultes et installa son atelier. Depuis plus de 40 ans, il ne cesse de se consacrer, toujours avec passion, à la création sous plusieurs formes : poterie, peinture, sculpture.

Contact : 06 08 99 42 23 / graoul242@wanadoo.fr



Pascal COURMARCEL (tourneur) en novembre et décembre.



Pascal COURMARCEL est venu au tournage sur bois par hasard il y a une dizaine d'années. Les premiers essais l'ont séduit et après l'achat de son premier tour, c'est devenu une passion. Le tournage sur bois permet une multitude de façons de travailler et de réaliser des objets ou des pièces, que ne permet pas le travail traditionnel du bois. Les objets qu'il tourne peuvent être utiles (vaisselle, outils), amusants (jouets), décoratifs (intérieur ou extérieur) ou des souvenirs (provenant d'un arbre du jardin, d'une poutre de la vieille maison, etc.) et des réalisations d'après ses idées ou des demandes particulières. Son atelier est situé à Kerouer à Plouhinec. Les visiteurs y sont les bienvenus.

Contact : atelier@kerouer.fr / 06 45 40 36 02

Budget 2016 :

*maintien du gel des impôts locaux
et un programme d'investissements ambitieux*

Dans un contexte difficile pour les collectivités territoriales, la situation financière de la commune est satisfaisante. 4 raisons principales expliquent ce constat :

- Malgré le gel de la part communale des impôts locaux, le produit de la fiscalité directe locale a continué à augmenter.
- La baisse des dotations de l'État a été compensée par des aides supplémentaires accordées aux communes rurales à faible potentiel fiscal.
- Les dépenses de fonctionnement ont été contenues et la capacité d'épargne a augmenté (400 euros par habitant contre 385 euros en 2015).
- Le poids de la dette s'allège, sans recours à de nouveaux emprunts.

Le vote du budget, le 30 mars, sur la base de ce constat a engagé un programme d'investissements ambitieux de 3,2 millions d'euros environ, tout en maintenant des taux d'imposition inchangés.

Comme l'a fait ressortir le débat d'orientation budgétaire, le budget de fonctionnement pourrait, à l'avenir, être confronté à une baisse de sa capacité d'autofinancement en raison de la diminution des ressources et d'une hausse des charges. Ce risque exige une vraie maîtrise dans la gestion des dépenses de la commune si nous voulons offrir de nouveaux services à la population sans être obligés d'augmenter la fiscalité locale.

Quelques chiffres clés

- La capacité d'autofinancement brute de Plouhinec est en hausse : 346€/habitant en 2015 vs 326€/habitant en 2014. Pour les communes équivalentes à Plouhinec, la capacité d'autofinancement brute moyenne est de 175€/habitant en 2015 vs 165€/habitant en 2014.
- Le montant de la dette/habitant est en baisse : 996€/habitant en 2015 vs 1002€/habitant en 2014 mais supérieur à la moyenne des communes équivalentes à Plouhinec (773€/habitant en 2015).

Pour plus d'informations sur le budget de la commune :
permanence d'Alain FLOC'H en mairie
le vendredi de 10h à 12h
finance-economie@ville-plouhinec29.fr

Les principaux investissements





Les travaux d'entretien du chenal

Le désensablement du chenal d'accès au port d'Audierne-Plouhinec est une priorité pour l'équipe municipale de Plouhinec afin que la sortie du port soit praticable et puisse être empruntée en toute sécurité par les marins-pêcheurs professionnels et les plaisanciers. Bruno CLAQUIN adjoint à la mer et aux activités portuaires en échange régulièrement avec ses interlocuteurs du Conseil Départemental du Finistère.

Le chenal d'accès au port d'Audierne-Plouhinec se recharge continuellement, ses fonds sont encore remontés cet hiver. Que fait le Conseil départemental ?

Jusqu'à fin 2013, et depuis 1990, l'entretien du chenal était confié à « La Carmeuse » par convention.

Les évolutions réglementaires (notamment du code de l'environnement, de la loi sur l'eau et du code des marchés publics) n'étaient pas faciles à faire appliquer dans le cadre de cette convention. Les tempêtes de fin 2013 et début 2014 ont particulièrement mis en évidence l'impossibilité pour le département de récupérer du sable pour l'utiliser afin de renforcer le trait de côte, à laquelle s'ajoutait également un besoin de traitement des eaux issues du terre-plein de Poulgoazec.

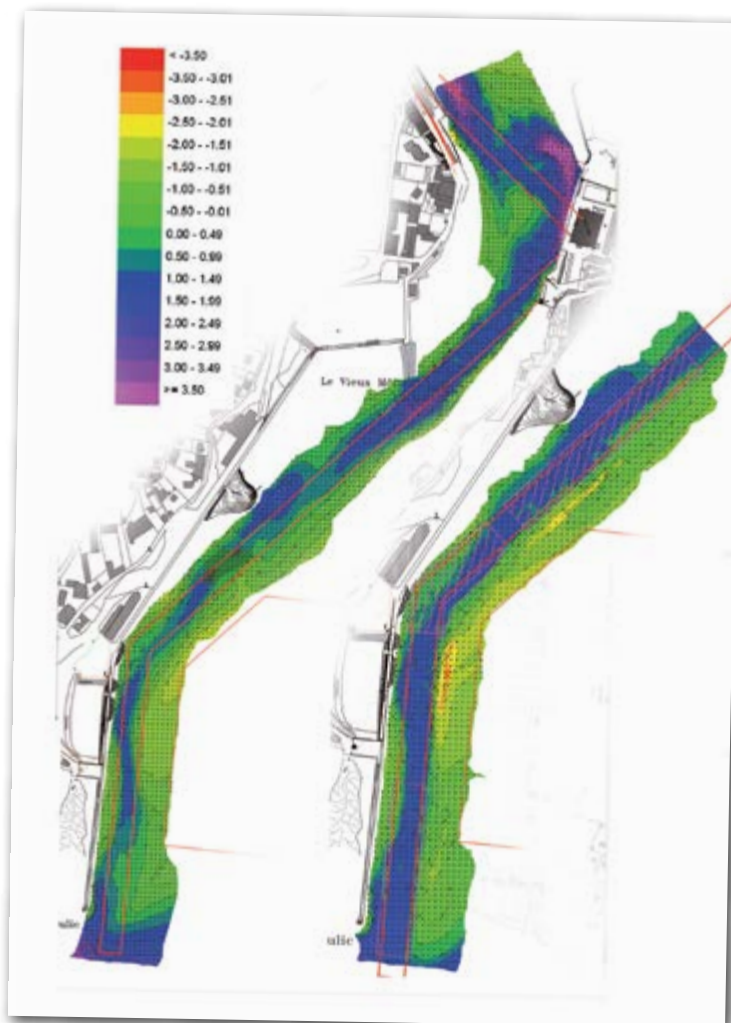
Au final, « La Carmeuse » a renoncé au renouvellement annuel de la convention et le Département a repris les opérations en main.

L'objectif est de maintenir une profondeur de -1 mètre le long des alignements. C'est une difficulté car les cartes marines et les instructions nautiques ne suivent pas nécessairement le cours naturel du Goyen et, en tout cas, n'évoluent pas aussi rapidement que lui.

Pourquoi est-ce si compliqué de réaliser ces travaux ?

Pour toutes ces opérations la loi sur l'eau impose de passer soit par une déclaration (matériaux non pollués, volumes réduits) ou une autorisation (matériaux pollués, volumes importants). La déclaration est assez simple. Une étude d'incidence et une description des méthodes et mesures de suivi permettent de réaliser les travaux assez rapidement. L'autorisation, par contre, est une procédure lourde qui nécessite de nombreuses études (agitation, sédimentation, étude d'impact...) et se conclue par une enquête publique. Nous menons les deux démarches en parallèle mais cela prend du temps.

Une déclaration nous a permis de réaliser les travaux actuels, dans la mesure où nous nous limitons au chenal et où les matériaux sont déposés, dans l'enceinte portuaire, sur le banc Fezer. Nous avons un marché (valable 3 ans, nous en sommes à la 2nde année) qui prévoit deux campagnes annuelles de mise à la côte.



Relevés bathymétriques avant et après dragages

Justement, pourquoi procéder de cette façon ? Le sable doit retourner très rapidement dans le chenal ?

Ce n'est qu'en partie vrai. Les études d'agitation et de sédimentation ont montré que le flux de sable vient de l'Est et longe la côte rocheuse jusqu'à la pointe Saint Julien puis s'incline et retourne vers le chenal au niveau de l'épi de Corfornic. Cela dessine une zone, sur le banc Fezer, dans laquelle le sable est peu remis en suspension (les études estiment que 20% du sable déposé dans cette zone retourne dans le chenal). D'autre part, en rechargeant le banc, on accentue la différence de niveau avec le chenal, ce qui contribue au dégraissage naturel et limite l'apparition de la barre à l'entrée du port.

Vous avez parlé d'un marché pour 3 ans, que se passera t'il ensuite ?

Nous y travaillons encore. Sur tout le secteur au Nord de la digue de Sainte Evette, des prélèvements de sédiments ont été réalisés pour classer les matériaux et envisager les filières de valorisation. Rechargement dunaire, stockage pour les vases, traitements, immersion, commercialisation, tout reste ouvert et dépendra de la nature des matériaux. Les sédiments ne sont pas dangereux et non pollués dans les secteurs qu'il est nécessaire d'entretenir, donc nous pourrions à nouveau passer par une déclaration au titre de la loi sur l'eau pour, cette fois, un périmètre et une durée beaucoup plus longue.

La cale Saint Julien

Le chenal n'est pas l'unique sujet abordé par Bruno CLAQUIN avec le Conseil Départemental du Finistère. Lors des tempêtes successives de fin 2013 et début 2014, le mur de la cale Saint Julien s'est écroulé. Point avec le Conseil Départemental sur ce dossier et sur les travaux qui ont été menés par la Société Marc.

Quels sont les travaux sur cette cale ?

La cale Saint Julien est en train d'être complètement reconstruite. Elle a été entièrement démolie et est remontée « à l'identique » mais avec une structure beaucoup plus résistante (intérieur béton et parement pierre).

Pourquoi ne pas l'avoir réparée plus rapidement ?

Cette cale n'a pas réellement d'usage portuaire depuis la création d'autres ouvrages dans le port. Or la programmation des interventions du Département dépend d'abord de l'état des ouvrages mais aussi de leur importance « stratégique ». Par exemple, et même si les procédures sont parfois longues, nous intervenons d'abord sur un quai de criée dont l'indisponibilité aurait de lourdes conséquences plutôt que sur un quai de stationnement pour lequel on peut trouver des quais de substitution, et encore moins sur un ouvrage (nous en avons très peu) qui n'a pas d'usage... Cependant, et afin de préserver le patrimoine, les élus départementaux ont décidé d'entreprendre des travaux de réfection sur la cale Saint Julien. Au regard de l'état du remblai intérieur, la solution la plus simple était de la démolir et de reconstruire une cale en béton avec un parement qui réutilise les moellons de la cale d'origine.

Pendant un temps, il y a eu tout un tas de sable sur la plage.

Pourquoi et qu'est il devenu ?

Pour pouvoir couler l'assise de la cale, il a d'abord fallu la dégager. Le nez de cale était situé sous plus d'un mètre de sable que l'entreprise a stocké sur la plage. Ensuite, ce que nous n'avions pas prévu, c'est que cette zone se rechargerait aussi rapidement et ce travail de dégagement a dû être reconduit à de nombreuses reprises avant que le chantier ait suffisamment progressé pour que l'on puisse laisser le sable se redéposer. Ensuite nous avons procédé comme pour l'opération de dragage, le sable a été étalé sur le banc Fezer.



Une webcam à Pors Poulhan

Depuis le mois d'avril, une nouvelle webcam a été installée devant le port de Pors-Poulhan sur la commune de Plouhinec à la limite du Cap-Sizun et du Pays Bigouden. Cette webcam permet de valoriser ce petit port de caractère situé entre la statue de la bigoudène de René Quillivic et un amer blanc et rouge qui marque l'entrée du port. Ce port abri protège une flottille principalement composée de penn-sardin et de jabadaos.

Pour consulter les images de la webcam, rendez-vous sur le site <http://audierne.info>

Trois questions à deux élus

Alain FLOC'H, retraité, ancien cadre financier et bancaire, responsable dans diverses associations.

Alain, pourquoi avez-vous décidé de vous investir dans un mandat municipal ?

J'ai toujours souhaité, une fois plus disponible, mettre mon expérience au service de mes concitoyens, en donnant ce que j'ai reçu. Entre autres, la vie municipale m'a naturellement intéressé car elle se préoccupe du quotidien de ses habitants. La mairie constitue une réponse de proximité aux préoccupations des Plouhinécois confrontés à l'éloignement des services publics et à la complexité croissante des procédures administratives. Je suis dans mon troisième mandat, et j'ai acquis pendant toute cette période une bonne vision de la vie municipale.

Quel rôle avez-vous dans l'équipe municipale ?

L'adjoint aux finances doit préserver l'attractivité de la commune avec une double problématique : trouver à court terme le bon équilibre entre le niveau des impôts et celui des services rendus sur la commune, tout en préservant la capacité à s'équiper pour répondre au mieux aux attentes de la population.

La période de la préparation du budget est le temps fort de la fonction. Il permet à la fois de faire le point sur l'évolution de la situation financière, d'arrêter les dépenses annuelles au regard des ressources attendues et de s'assurer que les équilibres financiers et la capacité de l'autofinancement seront préservés. Mais comme

un bateau qui court sur son erre, la modification d'un cap nécessite du temps et d'un suivi régulier. Malgré le désengagement de l'État dans le financement des collectivités territoriales, nous maintenons les objectifs suivants : éviter une augmentation des impôts locaux, recourir à l'emprunt seulement pour financer des investissements structurants, stratégiques pour le devenir de Plouhinec, ce qui implique un suivi attentif de l'évolution des dépenses de fonctionnement.

Alain FLOC'H,
adjoint aux finances

"S'assurer que les équilibres financiers et la capacité de l'autofinancement seront préservés"

Quel bilan en tirez-vous ?

Le sentiment d'être utile à la collectivité et le plaisir de partager un travail avec une équipe jeune et très impliquée. Participer ensemble à la réflexion d'un projet communal ambitieux et à sa mise en œuvre constitue un enjeu majeur et une grande satisfaction personnelle.



Marie-Claude LECOZ,
conseillère municipale

Marie-Claude LECOZ, animatrice enfance-jeunesse et bénévole dans différentes associations, est passionnée par les voyages, le chant, la danse et la marche.

Marie-Claude qu'est ce qui vous intéresse dans votre rôle de conseillère municipale ?

Mes principales motivations sont de participer à l'évolution de la commune pour améliorer la qualité de vie des habitants, d'être à leur écoute afin de trouver des solutions qui correspondent au mieux à leurs attentes.

Quelles sont les actions sur lesquelles vous travaillez ou que vous envisagez pour Plouhinec ?

J'ai participé à la création du conseil municipal des jeunes afin d'initier les enfants à la citoyenneté, pour qu'ils proposent des projets susceptibles d'améliorer la vie locale des jeunes et pour créer une passerelle entre les élus locaux et l'ensemble de la jeunesse. Je participe également à différentes commissions (travaux, tourisme, social, appel d'offres). Le travail en équipe est très important et chacun peut donner son opinion pour trouver les meilleures solutions dans l'intérêt des citoyens. Je m'investis également à la banque alimentaire afin d'aider les familles en difficulté. Au moment de Noël, je distribue les colis aux personnes de plus de 80 ans qui n'ont pas pu assister au repas des aînés et dans cette démarche le contact relationnel est très important. Je partage avec les élus les permanences du samedi matin à la mairie et je suis présente lors des différentes cérémonies et commémorations.

Marie-Claude vous êtes référente à la sécurité routière : en quoi consiste cette fonction ?

Mon rôle de référente sécurité routière consiste à assister le maire en étant l'interlocutrice de la préfecture et des acteurs concernés et en étant à l'écoute des administrés afin de traiter les questions de sécurité routière dans notre commune. J'ai contacté les écoles de la commune pour leur proposer des journées de sensibilisation pour les jeunes (code de la route, vitesse, alcool, stupéfiants). J'ai également assisté à plusieurs formations qui m'aident à réaliser cette mission. Nous avons organisé le 19 mai une conférence sécurité routière pour les seniors. Cette réunion était encadrée par un intervenant de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer. Cette mission me motive pour faire prendre conscience aux habitants des dangers de la route.

Tribune des élus de la minorité

Chères plouhinécoises, chers plouhinecois,

Avec le printemps et les beaux jours que nous attendons, nous voulons vous souhaiter un bel été par avance puisque qu'il n'y aura pas d'autre parution d'ici là.

L'occasion pour nous de faire le bilan de la mise en place des premiers projets de la majorité municipale, dont la réalisation concrète arrivera sans doute, et nous l'espérons avec toutes les conditions de financement qui nous sont annoncées : ce n'est pas que nous soyons contre toutes dépenses par principe, mais dans cette période de désengagement de l'Etat nous devons préserver les plouhinécois de la pression fiscale, qu'elle soit directe avec les impôts, mais aussi indirecte à travers les tarifs des services : nous nous sommes opposés à l'augmentation de certains d'entre eux (cantine, garderie) car l'accueil des familles et la préservation de leur pouvoir d'achat est pour nous une priorité.

Bien entendu, nous nous réjouissons de l'avancée de certains projets qui figuraient dans le programme de l'ancienne majorité, et qui constituent un enjeu fort pour la commune : nous ne pouvons que les approuver, ce qui ne veut pas dire que nous ne soyons pas très vigilants sur les conditions de leur mise en œuvre :

- les travaux de rénovation de la route départementale, projet qui pèsera très lourd dans les comptes de la commune, avec des conditions de financement compliquées ; veiller aussi sur les conditions concrètes de réalisation : la suppression de places de parking dans la portion entre Penn ar march'ad et le croisement avec l'avenue de la république pose question.

- L'achat du bois de Locqueran qui était déjà en cours de tractation en 2014, a été réalisé auprès de la commune d'Audierne, à un coût relativement élevé, mais surtout avec des travaux de confortement qui n'ont pas été faits bien sûr par nos chers voisins

et qui coûteront deux fois plus cher que le prix d'achat.

- nous espérons la médiathèque, toujours à l'étude, la maison médicale.....

- les travaux de l'esplanade du port, autre grand projet, pour lesquels nous attendons avec impatience, des avancées concrètes, du côté de l'aire de carénage et sur l'aménagement global ; mais ici nous sommes tributaires du Conseil départemental qui attend lui-même des décisions sur les ports dans le cadre des évolutions de la Loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la république) : prudence donc, car le conseil général de l'époque avait bloqué le comité de pilotage mis en place sur le même sujet par Jean-Claude HAMON.

Enfin, nous voyons avec cette loi arriver des transferts de compétences (tourisme), des schémas de mutualisation des services, des mécaniques qui vont affaiblir le champ d'action des communes ; ces mesures peuvent peut-être aller dans le bon sens pour gagner en efficacité et faire des économies, à condition que notre commune qui apporte beaucoup au Cap Sizun, soit respectée et y tienne toute sa place : avoir une attitude positive certes, mais la générosité avec l'argent des contribuables de la commune doit avoir des limites, elle ne doit pas toujours venir de Plouhinec, surtout quand tous les nouveaux équipements publics communautaires se retrouvent centrés à Audierne !

C'est ce à quoi s'attachent vos conseillers qui sont également conseillers communautaires.

Nous restons à votre disposition pour vous écouter, recueillir vos avis et vos questions pour interpeller la majorité, car si nous la rejoignons parfois sur certains points dans l'intérêt de Plouhinec, nous entendons assurer pleinement notre rôle de vigilance et d'alerte, c'est le sens de la démocratie.

28/05/2016

Agenda



Sylvain LE COQ (detail)

Les prochaines expos en Mairie :

Juillet-août : Sylvain LE COQ (peintre)

Septembre-octobre : Gérard LAURO (sculpteur)

Novembre-décembre : Pascal COURMARCEL (tourneur)

Juillet

Du 4 au 10 juillet : tournoi de tennis organisé par le TC du Cap Sizun – Kersiny.

9 juillet à 14h : Beach Tennis organisé par le TC du Cap Sizun – plage de Kersiny.

10 juillet : troc & puces organisé par l'ASP – salle omnisports.

13 juillet : soirée moules-frites co-organisée par l'association « Les amis de l'abri du marin », le café du port et la mairie, concerts suivis d'un feu d'artifice – terre plein de Poulgoazec.

23 juillet : souper du pêcheur organisé par l'ASP - terre plein de Poulgoazec.

26 juillet à 14h : concours de l'éphémère (œuvres d'art sur le sable) – plage de Gwendrez.

Août

6 août : souper du pêcheur organisé par l'ASP - terre plein de Poulgoazec.

9 août à 14h : concours de l'éphémère (œuvres d'art sur le sable) – plage de Gwendrez.

Juillet & août

Chaque vendredi soir à partir de 17h : marché nocturne à Pors-Poulhan.

Chaque dimanche matin : marché – place de l'office du tourisme.

Chaque lundi à partir du 18 juillet : les lundis du port, terre-plein de Poulgoazec.

Chaque mercredi du 13 juillet au 17 août : initiation à la danse bretonne organisée par l'association ar c'hab e tansal – parking devant la salle omnisports, de 20h30 à 22h30.

Du 13 juillet au 23 août : exposition de Cui SHANSHAN (sculpture) organisée par Arts à la Pointe et Cap accueil – ancienne école de Pors Poulhan, de 10h30 à 12h30 et de 15h à 19h.

Chaque lundi à 14h et chaque jeudi à 14h30 : visites de la criée, se renseigner auprès de l'office du tourisme.

Chaque mercredi à 14h30 et chaque vendredi à 10h30 : visites guidées de Menez Dregan, se renseigner auprès de l'office du tourisme.

Octobre

8 et 9 octobre : 2^{ème} salon du modélisme - salle omnisports

9 octobre : repas des aînés – salle « Chez Jeanne »

21 octobre : thé dansant – salle « Chez Jeanne »